# **Règlement du concours / escape-game virtuel :**

# **« MISSION NN21 »**

# ***Novembre Numérique 2021 – S@ltoDigital 2.0***

## PRESENTATION ET OBJECTIFS

Dans le cadre de l’évènement *Novembre Numérique 2021 – S@ltodigital 2.0*, l’Institut Français du Portugal lance un concours en ligne à travers un escape-game (jeu d’évasion) sur le thème de l’espace.

Les objectifs de ce concours sont les suivants :

* Dynamiser l’apprentissage du français au Portugal dans les établissements scolaires, universitaires et le réseau des Alliances Françaises au Portugal ;
* Donner de la visibilité à l’évènement *Novembre Numérique* en faisant participer le grand public.

## CALENDRIER

Le concours sera ouvert uniquement le 27 novembre 2021, de 10h à 13h59 (heure du Portugal continental).

Le lien de l’escape-game sera diffusé sur la page Facebook de l’Institut Français du Portugal à travers l’événement dédié (inscrire l’adresse ici).

A l’issu de l’événement, le 27 novembre à 14h, le nom des gagnants sera diffusé sur la page Facebook et un email leur sera envoyé.

## CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et s'adresse à toute personne résidant au Portugal et âgées de plus de 7 ans.

Les participants devront cliquer sur le lien de l’escape-game et tenter de résoudre les énigmes une par une le plus rapidement possible.

Les cinq premières personnes à terminer l’escape-game obtiendront des prix.

## PRIX

Des prix récompenseront les cinq premiers à terminer l’escape-game :

* 1er : Prix surprise d’une valeur de 150€
* 2ème : Prix surprise d’une valeur de 100€
* 3ème au 5ème : Prix surprise d’une valeur de 40€

PROTECTION DE DONNEES

Les données personnelles fournies par tous les concurrents seront traitées conformément au règlement sur la protection des données (UE) 2016/679.

## RESPECT DU REGLEMENT

La participation à ce concours implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l’annulation de la candidature.

## DISPOSITIONS FINALES

Tous les cas non couverts par ce règlement seront résolus par l'Institut français du Portugal.